

l'écho de nos villages

NUMÉRO 33

3^{ÈME} & 4^{ÈME} TRIMESTRES 2009

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ



SORTIE PÉDAGOGIQUE À BROUGUES

sommaire

**DOSSIER : LA RÉFORME
DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

VIE LOCALE

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

DÉLIBÉRATIONS DU C.M.

ÉTAT CIVIL

ANIMATIONS



édito

Les nombreuses manifestations festives ou sportives qui se sont déroulées tout au long de l'été sur notre Commune, ont remporté un vif succès. La fête des Associations, les traditionnelles fêtes locales, le triathlon... ont démontré qu'à Mercus le mot « bénévolat » à un sens tout particulier.

La Communauté des Communes au travers du plan d'eau a bénéficié de ces animations, tout en profitant d'une saison exceptionnelle au niveau de la fréquentation du site.

Les risques pesants sur l'avenir du « service public de la poste » sur notre territoire nécessitent une motivation des élus et des populations. L'action menée entre le 28 septembre et le 3 octobre derniers a démontré qu'un grand nombre d'entre vous reste attaché à celui-ci. En effet, vous avez été plus de 410 à exprimer votre opinion lors de la « votation citoyenne ».

La suppression de la taxe professionnelle, seule ressource dynamique pour nos collectivités locales (communauté des communes, département et par répercussion commune), nous inquiète fortement.

Comment trouverons-nous les recettes nécessaires à la bonne marche des services municipaux ? N'y a-t-il pas un risque de transfert vers les ménages ? Autant de questions qui restent à ce jour sans réponse.

2009 s'achève, les fêtes de fin d'année approchent, et malgré un avenir qui s'annonce sombre et incertain, nous nous devons de rester optimistes.

D'ores et déjà le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2010, et surtout une bonne santé.

José LORENZO

DOSSIER

La réforme des collectivités locales

Depuis 30 ans les élus locaux vivent au rythme accéléré des réformes imposées par les lois de décentralisation de messieurs Defferre, Chevènement et Raffarin .

Le service public communal a considérablement évolué : restauration scolaire, gestion des écoles et services annexes, équipements sportifs, culturels, crèche etc...

Les départements ont relevé le défi de la mise en œuvre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de la Prestation du Handicap ou du Revenu Minimum d'Insertion.

Le nouveau projet de réforme constitue une remise en cause sournoise et profonde des collectivités et de leurs élus. Ainsi, l'Etat après nous avoir transféré les compétences dont il voulait se débarrasser, considère que nous sommes trop nombreux, trop coûteux, trop conservateurs. Alors que dans la crise, l'Etat demande aux collectivités d'être à la fois des amortisseurs sociaux et des investisseurs, ses projets visent malheureusement à rogner notre capacité de gestionnaire.

Les collectivités, suite aux lois de décentralisation sont devenues les principaux investisseurs publics (+ de 73%) et les principaux responsables des services publics, alors qu'elles ne représentent que 10 % de la dette publique.

La démarche du Gouvernement témoigne d'une véritable défiance envers les élus locaux et les collectivités territoriales que nous gérons. Au prétexte qu'ils coûteraient trop cher, le Gouvernement souhaite supprimer la moitié des élus départementaux et régionaux. Leur rôle au quotidien auprès de nos concitoyens est pourtant essentiel.

LA LIBERTÉ COMMUNALE REMISE EN QUESTION

Le projet de loi dit que toutes les communes devront appartenir à une communauté dans les deux ans à venir. Et c'est le Préfet qui décidera à la place des élus.

Les communes, les communautés de communes ou d'agglomération existantes, pourront être regroupées de force. *Ce qui remettra en cause les équilibres qui ont été négociés, c'est aux élus de décider... Les regroupements communaux doivent rester fondés sur le volontariat.*

LES COMMUNES DE MOINS DE 500 HABITANTS SERONT MARGINALISÉES

Le projet de loi dit qu'au sein des communautés de communes, les grosses communes détendront la majorité des sièges, car le nombre de sièges au conseil communautaire sera fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants.

Que la loi fixe le nombre maximum de sièges pour chaque communauté, mais que les élus les répartissent librement ; c'est la seule façon de garantir toute leur place aux petites communes.

Le projet de loi dit que les communes devront payer une part importante du coût de leurs investissements pour recevoir une subvention du département ou de la région.

Les petites communes ne pourront plus entretenir leur voirie ou leurs écoles par exemple. Il faut laisser aux départements et aux régions la liberté de décider du taux de subvention. Il ne faut pas supprimer la clause générale de compétence pour les départements ou régions.

Si ces projets étaient votés en l'état, ils aboutiraient à faire des responsables locaux de simples exécutants de l'Etat.

FIN DE L'AUTONOMIE FISCALE

Avec la suppression de la taxe professionnelle, les collectivités perdent une ressource fiscale dynamique que les nouveaux impôts ne compenseront pas totalement.

C'est bien une asphyxie financière que prévoit à terme le projet gouvernemental.

La réforme aboutira à faire basculer la charge de l'impôt économique qu'est la taxe professionnelle vers la fiscalité pesant sur les ménages.

LES TERRITOIRES RURAUX LAISSÉS POUR COMPTE

Ce que dit le projet de loi, est que près de la moitié des cantons seront supprimés. Le nouveau conseiller territorial qui siègera à la fois à la région et au département représentera environ 20 000 habitants et ne pourra plus, sur les territoires ruraux, assurer le lien avec les habitants et les maires.

En résumé : sans financements dynamiques, sans véritable pouvoir de décision, ces projets du gouvernement condamnent les services publics locaux et portent un coup grave à nos concitoyens.

Que deviendront nos écoles, les transports, les aides sociales, les associations, le soutien au développement économique, le développement culturel,... si nous n'avons plus les moyens financiers d'assumer leur mise en œuvre essentielle pour nos concitoyens et que l'Etat abandonne ? En notre qualité d'élus locaux nous devons nous opposer avec fermeté aux projets présentés par le gouvernement. Encore une fois nous sommes en première ligne, espérons que nos actions soient prises en compte afin de limiter cette recentralisation déguisée du pouvoir.

PETITE HISTOIRE D'ARGENT PUBLIC

Le matraquage médiatique de l'Etat concernant la gestion des collectivités locales est organisée depuis plusieurs mois ; il faut démontrer à l'opinion publique que les élus ne savent pas gérer ou que les dotations fiscales qu'ils reçoivent sont mal utilisées.

Le Président de la République devrait donner l'exemple en la matière ; je vous laisse juge d'analyser l'article ci-dessous publié le 29/10/2009 :

L'histoire du jour : la douche à 245 000 € de Nicolas Sarkozy

Le diable se cache dans les détails, c'est bien connu ; et ce n'est pas Nicolas Sarkozy qui dira le contraire. Dans un récent rapport, la Cour des Comptes présidée par Philippe Séguin, a pointé du doigt le coût très élevé de la présidence française de l'Union européenne : 171 millions d'euros dépensés en six mois soit 1 million par jour... La Cour des comptes dénonce entre autres une « programmation excessivement touffue », « la multiplication et le coût parfois élevé des opérations », le caractère « parfois dérogatoire, voire irrégulier, des procédures suivies », et « l'utilité publique variable. »

Le site internet Mediapart, qui s'est procuré l'intégralité du rapport, a permis de révéler une dépense pour le moins exorbitante qui fait actuellement beaucoup de bruit sur Internet et à laquelle la Cour a consacré 5 pages : le coût du sommet pour l'Union de la Méditerranée, organisé au Grand Palais à Paris le 13 juillet 2008. Ce sommet a coûté près de 16,6 millions d'euros. Dans le détail, on trouve 400 464 € de mobilier (écrans plats inclus), 194 977 € pour des jardinières, 91 456 € de moquette, 4 383 614 € pour l'installation, le nettoyage et le démontage des installations (500 techniciens mobilisés) et 1 million d'euros pour le dîner des chefs d'États. Mais le pompon si l'on peut dire revient à l'installation d'une douche pour le Président, dans la « zone bureau » du Grand Palais qui a coûté... 245 752 € ! « Luxueuse et dernier cri, elle possédait une radio et différentes fonctions jets », note le rapport de la Cour des comptes. Finalement, « elle n'aurait jamais servi à croire les ouvriers chargés de vider la fosse... », selon Mediapart. Il est vrai que le sommet ne durait que 4 heures et que le Grand Palais n'est situé qu'à quelques centaines de mètres de l'Élysée...

VIE LOCALE

L'ACTUALITÉ DE LA MUNICIPALITÉ

Cérémonie commémorative du 11 novembre

La Grande Guerre qui avait commencé durant l'été 1914 a pris fin le 11 Novembre 1918 à 5H15 par la signature de l'Armistice à Rethonde en forêt de Compiègne. A 11 heures, le cessez le feu était effectif. Dans toute la France, les clairons retentirent et les cloches se mirent à sonner..

Un profond sentiment de deuil et de tristesse se mêlait à la joie immense ressentie par tous.

Il ne se trouvait en France aucune famille, aucun village, aucune ville qui ne fut épargné. Ce fut comme en témoignent les chiffres la guerre la plus meurtrière de notre histoire : 1 400 000 soldats tombés au front, 300 000 civils tués. Le nombre de blessés et d'invalides est impressionnant : 4 millions.

Les Vétérans de la Grande Guerre sont unanimes sur ce mot d'ordre : « Plus jamais ça ! » Pour commémorer cette journée historique, comme chaque année à pareille époque, deux cérémonies (l'une à Amplaing, l'autre à Mercus) ont été organisées le Mercredi 11 Novembre dernier.



Communiqué de la Préfecture du 5 octobre 2009 :

Extension de l'Opération Tranquillité Vacances à toutes vacances scolaires

L'opération tranquillité vacances permet à ceux qui y souscrivent chaque année durant la période estivale de partir en vacances l'esprit plus serein en sachant que leur domicile fait l'objet d'une surveillance accrue par les services de police ou de gendarmerie pendant leur absence.

Face à la recrudescence des cambriolages ces derniers mois, cette opération va être reconduite systématiquement en 2009 lors des départs en vacances de la Toussaint et des fêtes de fin d'année.

L'expérience des années précédentes a en effet montré que les résidences qui avaient été intégrées à l'opération étaient, le plus souvent restées préservées.

Il vous appartient donc si vous devez vous absenter durant ces périodes d'en informer les services de police et de gendarmerie qui s'engagent à passer plusieurs fois par semaine à votre domicile ou à proximité immédiate de celui-ci pour s'assurer que votre habitation n'a pas été « visitée ».

En cas de problèmes, les services de police ou de gendarmerie vous préveniront personnellement ou prendront contact avec la personne de votre choix. Ce service est gratuit.

Pour l'été 2009, 272 personnes se sont utilement inscrites auprès des services de police et de gendarmerie et n'ont pas subi de cambriolages.

La bibliothèque municipale

Rappel des horaires d'ouverture : le mardi : 16 h à 18 h, le mercredi : 10 h 30 à 12 h et 15 h à 17 h, le vendredi 16 h à 18 h 30. • Service de proximité de portage des livres à domicile : Tél. 05 61 64 01 96.

NOUVEAUTE : Une valise de livres lus (CD ou K7) est à la disposition du public (adulte/enfant) pour une période d'essai de 3 mois à compter du 1^{er} Décembre 2009.

point travaux

VOIRIE :

- réfection de la rue de la rivière, du chemin Latéral et de la place H. Martin à GARRABET ;
 - réfection de la rue du Château à MERCUS ;
 - colmatage des « nids de poule »
- Ces travaux ont été confiés à l'Entreprise RESCANIERES.



A AMPLAING, les travaux d'aménagement de la traverse confiés à l'entreprise COLAS viennent de commencer. Parallèlement, le SMDEA réalise la dernière tranche d'Assainissement et d'eau potable. Ces chantiers se prolongeront jusqu'au début de l'été 2010



La rénovation des logements communaux se poursuit. Actuellement ceux de JARNAT sont en cours de réfection. La plomberie est confiée à Guy DURAND, c'est Alex MORENO qui réalise les travaux d'électricité. « Les Joints Ariégeois » sont chargés de l'isolation, et l'entreprise DA CUNHA effectue les peintures. La maçonnerie et la pose du carrelage, sont effectués par Auguste PEREIRA, et la miroiterie Oriège est chargé du remplacement des menuiseries



A MERCUS l'entreprise CEGELEC procède actuellement à l'enfouissement des réseaux (électrique, téléphone, éclairage public) chemin de La Caze et rue Gabriel Péri. **Le parc automobile** des services techniques municipaux vient d'être doté d'un camion et d'un NEMO neufs. Les 2 véhicules remplacés avaient été acquis en 1987 ils ont été réformés après 22 ans de bons et loyaux services...

La doyenne du village nous a quittés

Marinette Arséguel, née Amiel s'est éteinte paisiblement le 26 Octobre dernier. Née le 28 Octobre 1908 à Garrabet, elle a épousé Louis ARSEGUÉL en 1933. Ensemble, ils avaient implanté une laiterie et s'occupaient de la fabrication de beurre, fromage et lait pasteurisé à partir de 1 500 litres de laits collectés journallement.

De cette union deux enfants sont nés : Aimé en 1934 et Simone en 1935.

Veuve depuis 1973, Marinette mène une vie paisible durant ses longues années de retraite, jouant à merveille le rôle de grand-mère auprès de ses petits enfants et arrière petits enfants.

Le 28 Octobre 2008 elle avait fêté ses 100 ans entourée de tous les siens.

Tous ceux qui l'avaient côtoyée au cours de sa longue vie ont assisté à ses obsèques qui se sont déroulées à Mercus le 28 Octobre dernier. Ce jour là, elle aurait eu 101 ans...

2^{ème} édition du repas de quartier du chemin de Yon



Le 4 juillet dernier, à Mercus, les résidents du quartier «Camp del Roc / Chemin de Yon» s'étaient donné rendez-vous sous le chapiteau monté pour l'occasion. Toute l'organisation technique était au point mais, c'était sans compter sur le mauvais temps : une succession de violents orages est venue perturber le déroulement des festivités. Heureusement, les convives ont trouvé refuge dans une salle communale. Grâce aux douceurs préparées avec générosité par chacun et chacune la bonne humeur et la convivialité ont régné tout au long de la soirée. Des projets sont déjà prêts pour l'année prochaine...

CARTON ROUGE : Incivilités et dommages à Garrabet

Malheureusement cette rubrique perdure... durant l'été Garrabet a connu des dégradations et dommages. Les vasques fleuries ne sont sans doute pas appréciées par quelques individus qui ont pris plaisir à les détruire ou à en arracher les fleurs. Les abri-bus qui semblent être des lieux de rendez-vous ont aussi connu leur lot de souillures en tous genres.

Peut être un trop plein d'énergie ou de désœuvrement qui pourrait être mis au bénéfice de l'entourage, de sa famille, ou tout simplement des autres.

Il est vrai que plus on demande le « respect » moins on se rappelle que le respect se mérite et que la vie en société cela s'apprend à tout âge.

• **DERNIÈRE MINUTE**, toujours à Garrabet des personnes incorrectes se débarrassent de leurs déchets à l'air libre (couches sales de bébé) en les jetant sur les trottoirs. Les riverains sont excédés.



Un peu d'histoire locale :

Depuis des décennies, à la « jasse » de Carmille (dans la montagne au dessus de Croquié), existait une petite cabane...

Construite en pierres et couverte de tuiles elle servait de refuge au vacher qui était propriétaire d'une partie de la montagne : Henri Tartié, qui habitait à Croquié.

Après son décès, son héritière Angèle Pouchet décida de la vendre. Au nom de la Commune, le Conseil Municipal de l'époque décida de l'acheter. L'acte de vente est signé le 5 Octobre 1984.

Quelques années plus tard, l'ouverture des pistes forestières rendant possible l'approvisionnement en matériaux, le Conseil Municipal, conformément à la demande de Mme Pouchet décide de restaurer cette cabane.

Les matériaux ont été financés par la Commune, la partie main-d'œuvre a été assurée par les adhérents de la société de chasse agréée de Mercus. Voilà comment une poignée de bénévoles s'est mobilisée pour réaliser cette construction.

Ce refuge a été équipé d'une fontaine alimentée en eau potable par 400 mètres de canalisation qui la relie à la source. L'eau a coulé pour la première fois le 1^{er} juillet 1989 à 11 H 50...

Ont pris part aux travaux de réhabilitation :

• Roger DENJEAN - Adjoint au Maire

et les chasseurs :

- BOURGES Sylvain
- BUILLES J.Claude
- CANAL Raymond
- CARRIERE Roger
- DELNONDEDIEU Michel
- DELNONDEDIEU Roger
- EYCHENNE Georges
- FABRE J.Claude
- FOURCADE Jean
- GONCALVES Fernand
- IZQUIERDO Alain
- MORALES Antoine
- MOYA Jean
- SICRE Jean
- SICRE Jacques
- SOULA Marcel
- TROUSSELLE Fernand
- VIGNEAUX Patrick

Sur la porte d'origine de l'ancienne cabane de pierres attenante au refuge, est gravée l'étoile de David, près de laquelle on peut lire F.F.I - R.F. 1940 : traces laissées par le Maquis de Croquié basé dans ce secteur pendant la guerre 39/45.

La cabane de Carmille



VIE SCOLAIRE

RENTRÉE SCOLAIRE 2009-2010

Au matin du jeudi 3 septembre, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école avec un nouveau cartable pour la plupart, et de bonnes intentions. Cette rentrée n'a pas pu se faire sans avoir une pensée émue pour la directrice qui nous a quittés prématurément et pour sa famille. Mme de Ferluc a enseigné pendant de très nombreuses années à l'école de notre commune. Autant dire que les enseignants, le personnel attaché à l'école, les parents et tous ceux qui sont proches de la vie scolaire ont ressenti cette même émotion.

Mais les cris des enfants qui jouent dans la cour de l'école accompagnent comme d'habitude les rentrées scolaires et rappellent à chacun sa mission auprès d'eux. Les effectifs restent réguliers sur notre commune, nous comptons 117 élèves, dont 70 à 80 enfants fréquentent quotidienne-

ment la cantine (le ticket est vendu 2,30 euros pour les enfants et 4,60 euros pour les adultes). La convention de ramassage scolaire a été reconduite par le conseil municipal avec le transporteur Cap Cathare. Le coût sera d'environ 42 000 euros pour l'année scolaire. A ce coût il faut rajouter les frais de transport pour les sorties pédagogiques, la gym et les sorties piscines. Cette année, les enfants de toutes les classes auront la possibilité de bénéficier de l'apprentissage à la natation à la piscine de Tarascon au cours du 2^{ème} trimestre.

La directrice de l'école d'Amplaing, Mme Valéro, accueille les élèves de CM2 et une partie des CM1 (25 élèves). Cette classe attend avec impatience maintenant « l'école numérique ». Les travaux d'électricité nécessaires ont été effectués et les employés municipaux ont réalisé quelques

aménagements dans la classe. Le fournisseur de son côté a pris du retard dans la livraison de ce matériel informatique, mais nous espérons que tout sera opérationnel avant la fin du 1^{er} trimestre.

A l'école de Mercus, nous félicitons Mme Castaing qui a été nommée au poste de directrice. Elle a en charge les 25 élèves des CM1 et CE2. Mme Campergue s'occupe de la classe de CE1 et CP (27 élèves). Mme Lourençon enseigne auprès de la classe maternelle, grande et moyenne section (24 élèves). Mlle Defraeye s'occupe de la très petite et petite section (16 élèves). Au cours des prochaines réunions, les enseignants nous feront part des projets d'école qu'ils souhaitent réaliser.

Bonne année scolaire à tous.



LES ENFANTS DES ÉCOLES ETUDIENT LA NATURE

Par une belle journée d'automne, le 2 octobre dernier, les élèves des écoles de Mercus/Amplaing accompagnés de leurs institutrices, auxquelles s'étaient joints quelques parents, le maire et une partie du conseil municipal, ont effectué une sortie pédagogique sur les hauteurs de Croquié. Marc Gilabert, technicien de l'ONF est venu faire partager aux enfants sa passion pour la nature et plus particulièrement pour la forêt : les arbres, les fleurs et plantes diverses qui y poussent, et les animaux qui la peuplent. La fameuse « roche aux cupules » a suscité bien des questions ... La légende dit qu'elle a été façonnée par les sorcières appelées en patois les « Brougues »...

L'histoire locale n'a pas été oubliée. Les enfants ont été conduits par les enseignants devant l'imposant monument érigé en hom-

mage au « Maquis de Croquié » sur lequel sont mentionnés les noms des maquisards locaux qui ont péri lors de la 2^{ème} guerre mondiale.

Une leçon de géographie a pu leur être donnée devant la table d'orientation implantée sur le site.

A midi, alors que les plus jeunes redescendaient vers nos villages, les élèves des cours élémentaires et cours moyens arrivés sur lieux ont partagé le délicieux pique-nique préparé par Rose, la talentueuse cuisinière de la cantine scolaire.

Cette journée de classe en pleine nature s'est achevée à 16 heures, et tout ce petit monde a repris le chemin du retour. Les informations recueillies consciencieusement serviront à alimenter le « compte rendu noté » promis par l'institutrice pour le lundi suivant...

VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DU SERBEL

Une journée à Mazères, un moment comme on les aime à la découverte du patrimoine ariégeois avec la visite de l'Hôtel d'Arduin son jardin Renaissance, son musée évocateur du pastel, de la pré-histoire, de la période mérovingienne locale, des armes médiévales... suivi d'un repas et de l'après midi de découverte du domaine des Oiseaux et pour clore la journée visite de la boutique de l'Ecureuil à Montaut.

Le voyage d'automne en Irlande a réuni quelques 75 adhérents qui ont pu apprécier les paysages divers du Connemara au comté de Galway en passant par les Midlands et découvert Dublin ville jeune et dynamique offrant de sympathiques pubs pour dégustation de la célèbre Guinness.

Le loto annuel organisé samedi 7 novembre dernier a remporté un vif succès : plus de 500 personnes s'étaient donné rendez-vous à la salle polyvalente. Il faut dire que l'enjeu était de taille :



voyages, téléviseur écran plasma, petit électro ménager, corbeilles gourmandes, filets garnis, jambons, vaisselle... Les pâtisseries confectionnées par des bénévoles ont régalé l'assistance.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration remercient les généreux donateurs (particuliers ou commerçants) ainsi que les pâtisseries, qui ont participé à la réussite de cette soirée.

LA PÉTANQUE MERCUSIENNE

La saison de la pétanque mercusienne a été riche en événements. Outre les concours nocturnes du vendredi relativement prisés des amateurs locaux, deux équipes ont représenté Mercus au championnat d'Ariège des clubs. L'équipe des cracks s'est bien défendue et à une journée de la fin elle pouvait encore se qualifier pour les phases finales. Quant à l'équipe 2 elle a aussi bien figuré et failli réaliser l'exploit à Caumont face à Tarascon premier et invaincu (défaite 20 à 16). Pour l'ultime journée, Mercus reçoit toutes les équipes de sa poule le samedi 3 octobre au boulodrome et est opposé à Caumont.

Les concours officiels de la fête d'Amplaing et de Mercus ainsi que le challenge Pierrot Canal ont été un réel succès avec une affluence importante.

Relativement plus cool, le concours de la fête de Croquié a battu les records de fréquentation (19 doublettes). Après l'orage tout le monde s'est installé sous le chapiteau pour savourer l'excellente paella préparée par le Cathare. L'ami Salvatierra à la guitare fit un tabac auprès des convives entonnant en chœur le fameux « qu'es aco que bronzino, es l'avion de Vedrino » et terminant en apothéose avec une version extraordinaire de « tout va très bien Mme la marquise ». Une soirée qui fera date pour les « croquignols » et leurs hôtes d'un soir.

VIDE-GRENIER :

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes de Garrabet a organisé un vide grenier. La place de Garrabet a été occupée le dimanche 11 octobre, par les habitants du village qui se sont improvisés marchands d'un jour pour la plupart



LE « BILLARD MERCUSIEN » a fêté son 20^{ème} anniversaire le 5 décembre : Au cours de l'après midi, des démonstrations de jeux libres et 3 bandes ont été effectuées par des joueurs de haut niveau : Pierre Caubet (4^{ème} Master cadre et 3 fois second au championnat de France) et Olivier Baudet (vice champion de France Nationale 1 « libre »). Une journée bien remplie qui s'est terminée par un sympathique pot de l'amitié auquel ont participé le Maire et des conseillers municipaux

LE TELETHON 2009 : 2 050 €, c'est le montant des fonds collectés le samedi 5 décembre au profit du Téléthon 2009. Bravo aux organisateurs bénévoles et merci aux généreux donateurs.

PARENTS D'ÉLÈVES - L'année dernière, l'Association des Parents d'Elèves (APEMGA), avait organisé une bourse aux jouets. Encouragée par la bonne participation des parents, l'association a organisé le 22 novembre un vide-grenier élargi aux personnes extérieures au village. La journée a remporté un franc succès et la fréquentation du site a été importante. Les parents ont été présents au rendez-vous et les enfants qui ont voulu s'impliquer ont tenu leur propre brocante. Les fonds récoltés serviront à aider à financer des projets pour les enfants.

ANIMATIONS

DU 13 AU 21 FÉVRIER 2010

Tournoi de Tennis Jeunes

ECOLE DE TENNIS

Accueille les enfants les lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h. Un créneau adulte de 16 h à 17 h 30 sera mis en place en janvier.

Vos contacts :

Mme Boniface tél. 06.76.25.50.06

ou Mme Badin tél. 06.06.54.36.52.

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES •

19 juillet 2009 :
Keredine EL YACOUBI

28 juillet 2009 :
Théo ABDALLAH-KHODJA-REYMOND

9 septembre 2009 :
Morgan DELOS

22 octobre 2009 :
Léo DECAYEUX

23 octobre 2009 :
Yasmine AOUAM

• MARIAGES •

29 Août 2009 :
Cédric LOISEAU et Sonia PEREZ

• DÉCÈS •

6 septembre 2009 :
Paul PAILLOLE

6 octobre 2009 :
Jeanne ESQUIROL

10 octobre 2009 :
Robert DUPONT

12 octobre 2009 :
Yves FOURNEREAU

26 octobre 2009 :
Marie ARSEGUEL

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 juillet 2009

- transport scolaire : résultat de l'appel d'offres, l'entreprise Véolia-Cap Pays Cathare est retenue pour un montant annuel de 43 500 €,
- aménagement de la traverse d'Amplaing : résultat de l'appel d'offres, l'entreprise Colas est retenue pour un montant de travaux de 451 545 €. Les travaux se dérouleront en 2 phases de 4 mois chacune,
- pandémie grippale : désignation de délégués municipaux et création de la commission de suivi.

23 septembre 2009

- divagation de troupeaux sur les captages : un rappel à l'ordre a été fait pour le maintien des animaux dans des pacages clôturés,
- stockage des ordures ménagères sur la route de Croquié : déplacement des containers,
- voie d'accès à la crèche : demande des

riverains d'installation d'un ralentisseur au vue de la vitesse excessive des véhicules,

- subvention régionale de 5 400 € pour la réfection des 2 logements de Jarnat (coût des travaux 36 000 €)
- route de Jarnat : étude d'aménagement et de réfection : 92 000 €, une subvention sera demandée en 2010,

13 novembre 2009

- projet de réforme territoriale : délibération d'opposition au projet votée à l'unanimité,
- projet de suppression de la taxe professionnelle : délibération d'opposition au projet votée à l'unanimité,
- travaux de câblage BT rue Gabriel Péri à Mercus pris en charge par le FACE : 80 500 €.

ESPACES VERTS

Cette année, le fleurissement et l'entretien des espaces verts et du stade ont été réalisés par les employés communaux. Ils se sont acquittés de la tâche qui leur a été confiée avec brio. Nous les en remercions chaleureusement.



Directeur de la publication : José LORENZO
Rédaction : Eliane GRAVES
Photos : Mairie de Mercus
Maquette, impression : IPS IMPRIMERIE (09)

